

Orientation professionnelle

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 246

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

taire (le correspondant d'Angleterre d'un de nos quotidiens suisses relevait justement combien, sauf les travaillistes, les partis politiques se préoccupaient peu des élections municipales), et rassemblant les voix des travaillistes comme des libéraux, bien que Miss Rathbone se présente toujours au scrutin comme indépendante de tout parti politique. « Miss Rathbone n'est pas socialiste, mais elle a si manifestement dévoué sa vie à l'amélioration du sort de l'humanité, et a rendu des services civiques si complets, que nous opposer à sa candidature serait non seulement de la mauvaise grâce, mais de la pure folie », s'est exclamé un des dirigeants du parti travailliste de Liverpool. (Que cela est bon d'entendre pareil son de cloche au milieu des luttes sectaires de nos partis politiques continentaux! (Réd.) Et l'un des grands journaux de Liverpool ajoutait: « Cette élection peut influencer toute l'orientation de la politique municipale, et la diriger vers une attitude plus sympathique aux travailleurs sociaux. »

D'autre part, des femmes ont été élues maires à Banbury, à Margate, à West-Bromwich; une femme, Mrs. Foster Welch, a été élue « sheriff » (c'est-à-dire chef de la justice pour le comté) à Southampton; et en Ecosse, Miss Robertson et Miss Snodgrass ont été élues « baillies », c'est-à-dire membre du Conseil exécutif de la ville, cette dernière à Glasgow, où elle représentera, sous l'hermine du costume féodal de rigueur, le mouvement féministe écossais.

* * *

Le Grand Conseil de Genève a siégé sans interruption la semaine dernière pour mener à chef une transformation considérable de l'organisation de notre canton: la fusion de la Ville de Genève et des quatre principales communes suburbaines. Nous reviendrons en détail dans notre prochain numéro sur cet important projet, qui va être soumis au vote des électeurs masculins, mais nous tenons à relever dès aujourd'hui le fait que le suffrage des femmes n'a pas été oublié dans ces débats.

En effet, le remaniement complet de l'organisation des communes entraîne forcément l'examen à nouveau des qualifications nécessaires pour être électeur à la commune. L'Association genevoise pour le Suffrage féminin s'en est préoccupée depuis longtemps, mais a estimé plus sage de ne pas compliquer encore la bataille autour du gros problème de la fusion en y faisant introduire la notion du vote des femmes. — ceci d'autant plus que M. Rochaix, conseiller d'Etat, féministe convaincu, lui avait donné la promesse formelle que, sitôt le principe de la fusion voté, un projet sur le suffrage féminin municipal serait déposé. Seulement, la fusion de la ville de Genève et des communes suburbaines réduit très fortement l'importance des droits électoraux municipaux; et c'est pourquoi, en réponse à un amendement socialiste de M. Nicole, surgi en dernière heure, d'introduire le suffrage féminin municipal dans le projet de fusion, plusieurs de nos meilleurs partisans, venus de différents côtés de l'horizon politique (M. Martin Naef (Union de défense économique), M. Chapuisat (démocrate) et M. le conseiller d'Etat Rochaix lui-même (radical) ont répondu que discuter ainsi hâtivement les deux questions ensemble était affaiblir leur portée à l'une et à l'autre, et que le suffrage féminin avait droit à être examiné pour lui-même, en raison de son importance. Leurs déclarations parfaitement nettes, comme les applaudissements avec lesquels le Grand Conseil les a accueillies, nous paraissent un bon augure pour le progrès de notre cause dans un avenir peu éloigné.

Dans cette même session, nous avons pu entendre des paroles réconfortantes de M. le conseiller d'Etat Oltramare, prenant résolument position contre certaines propositions qui flottaient en l'air d'opérer, pour motifs d'économie, une réduction du traitement des fonctionnaires, qui pèserait plus lourdement sur les femmes que sur les hommes. « Le travail des instituteurs et des institutrices est le même, a dit en substance M. Oltramare; il n'y a donc aucune raison de frapper les femmes plus que les hommes, et on ne peut sacrifier les traitements d'une partie du corps enseignant au bénéfice de l'autre partie. »

* * *

M. R. Hercolod, directeur du Secrétariat antialcoolique international déplore, dans le dernier numéro de l'*Abstinence*, et ainsi que nous l'avons fait nous-mêmes dans nos colonnes,

les résultats de la votation antiprohibitionniste norvégienne. « La Norvège, écrit-il, est au bénéfice du suffrage féminin, et c'est pour la plupart d'entre nous un axiome que le suffrage féminin assurera la victoire de notre cause. Or, les faits ont démontré qu'en Norvège il n'en a rien été, et que le suffrage féminin n'est pas une panacée. Qu'on me comprenne bien: je suis, depuis longtemps résolument partisan du suffrage féminin qui me semble être une question de justice. Il est légitime que la femme ait le droit de participer dans la même mesure et au même titre que l'homme aux affaires du pays. Je crois aussi que la femme, souffrant tout particulièrement de l'intempérance, la femme, gardienne du foyer ruiné par l'alcool, est plus accessible que l'homme à nos arguments. Mais encore faut-il faire son éducation et ne pas croire que d'elle-même la femme verra les choses comme nous les voyons. Il y a donc là, pour tous ceux qui comptent sur la collaboration des femmes pour arriver à la victoire, le devoir de redoubler d'activité pour faire leur éducation antialcoolique, pour leur montrer qu'elles doivent être au premier rang dans la lutte contre l'alcool, et qu'il serait, de leur part, insensé et criminel de s'associer à nos adversaires. »

Nous savons, nous aussi, que M. Hercolod est un partisan de nos idées. Toutefois, nous ne partageons pas ici son point de vue de la nécessité d'une éducation antialcoolique des femmes *seulement*, point de vue qui est encore trop celui de la supériorité masculine. Hommes et femmes en Norvège sont exactement sur le même pied d'égalité, et les motifs qui ont poussé les femmes à voter contre la prohibition sont exactement les mêmes qui ont agi auprès des hommes, et notamment, une féministe bien connue, Norvégienne de naissance, nous le disait encore l'autre jour, la contrebande effrénée de l'alcool, devenue un sport pour la jeunesse, et le désir d'un remaniement complet de la situation du pays vis-à-vis de l'alcool, sur une base plus morale que celle d'une loi constamment et presque joyeusement violée. Ce n'est donc pas par ignorance, incompetence, ou lacune de compréhension antialcoolique que les femmes de Norvège ont voté: c'est en sachant parfaitement ce qu'elles faisaient et pourquoi elles le faisaient. Elles n'ont donc pas été, comme paraît le croire le rédacteur de l'*Abstinence*, des instruments inconscients des intéressés à la consommation de l'alcool; et si une éducation antialcoolique est nécessaire en Norvège, qu'elle se fasse *tout autant* auprès des hommes qu'auprès des femmes.

E. Gd.

Orientation professionnelle

I. Le Congrès international d'orientation professionnelle féminine

(BORDEAUX, 22-23 SEPTEMBRE 1926.)

C'est la première fois, sauf erreur, que la question de l'orientation professionnelle *féminine* était ainsi étudiée à part dans un Congrès international. Admettons dès l'abord que l'élément international y fit un peu défaut, et que le Congrès de Bordeaux fut surtout *français*. Néanmoins, ce fut une initiative intéressante qui prouva l'utilité de rencontres de ce genre et qui sera sans doute répétée.

En effet, bien que l'orientation professionnelle concerne évidemment l'homme comme la femme, le garçon comme la jeune fille, l'on se rend cependant facilement compte que les problèmes ne sont pas les mêmes dans les deux cas. L'orientation professionnelle de la jeune fille est plus complexe que celle du jeune homme. La jeune fille, comme le montre si bien M^{me} Pieczynska dans sa brochure *Mariage ou célibat*¹, la jeune fille doit recevoir une double préparation à la vie: une préparation féminine familiale, et une préparation professionnelle. Ce sont là des lieux communs au jour d'aujourd'hui, acceptés théoriquement par tout le monde. Mais, en pratique, il n'est guère facile de savoir comment combiner ces deux préparations. Et à côté de ce problème essentiel de l'orientation féminine, il y en a bien d'autres qui lui sont propres. Vous le

¹ *Mariage ou célibat*, par M^{me} Pieczynska. Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance, rue de Bourg, 33, Lausanne. Prix: 0,40 cts.

voyez donc, un Congrès d'orientation professionnelle féminine a sa raison d'être.

D'ailleurs nous n'en voulons pour preuve que le beau résultat remporté par cette première tentative: 300 congressistes environ assistèrent aux nombreuses conférences et suivirent avec intérêt les discussions. Beaucoup d'hommes dans l'auditoire, et fort heureusement — les organisatrices du Congrès n'avaient nullement eu l'envie de les en éloigner. La collaboration de ces professionnels, de ces délégués de Chambres de métiers, de ces directeurs de patronages ou d'œuvres diverses, nous était nécessaire. Le programme en effet était très vaste, et par plusieurs côtés touchait à des questions d'organisation économique ou professionnelle qui les concernaient directement. D'une part, il y eut quelques rapports d'ordre général sur l'orientation professionnelle au point de vue familial social et économique, sur l'hygiène des métiers féminins, sur les méthodes pour l'examen des aptitudes; et d'autre part, des exposés sur toutes les carrières féminines. Ce qu'il convient de faire remarquer surtout, c'est la tendance nettement *pratique* qu'ont eue les rapports et les discussions. On parlait de faits, d'expériences, on proposait des solutions essayées déjà et trouvées utiles dans d'autres pays ou en France même; on évitait avec soin les projets irréalisables, les « vœux » à grandes phrases sonores qui ne tiennent pas assez compte des circonstances présentes. Ces femmes venaient là pour y apporter ou y trouver des renseignements, des conseils, qui devaient *servir*, qui devaient aider à l'accomplissement de tâches souvent lourdes, à la solution de problèmes difficiles. Et tout simplement à cause d'elles, le Congrès était féministe.

Il l'était peut-être sans le vouloir, car, il faut l'avouer, l'atmosphère était parfois — non pas antiféministe, mais en tout cas très modérée¹. Et cependant, à maintes reprises, Bordeaux rappelait la belle vision que le Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique des femmes nous avait donnée, en mai et juin, à Paris. A Bordeaux aussi, nous avons vu la femme travailleuse et capable, digne de toutes les responsabilités de la vie publique et privée. A ce titre-là, sans parler de son but direct, le Congrès de Bordeaux aura une influence utile.

¹ N. D. L. R. — Atmosphère d'une modération qui, selon nous, a touché à l'antiféminisme, par exemple, lorsque le Congrès a voté certains vœux qui contredisent carrément les revendications des féministes sur le droit au travail de la femme mariée. Ceux-ci, par exemple:

« Que les femmes sans enfants, et davantage encore les hommes, acceptent de faire l'effort de production nécessaire pour permettre la suppression progressive du travail salarié des mères de famille. »

« Que, dans les divers pays, les groupements religieux, sociaux, familiaux et professionnels, et tous ceux qui peuvent avoir une influence sur l'opinion publique, entreprennent une campagne active de propagande par la plume et par la parole, pour faire

II. L'Assemblée annuelle de l'Association suisse de conseils d'apprentissage et de protection des apprentis

(LOCARNO, 10 OCTOBRE 1926.)

Cette Association qui groupe, comme le disent ses statuts, les « sociétés, institutions, autorités, maisons commerciales, industrielles, et les personnes », qui s'occupent d'orientation professionnelle et de placement, se réunit une fois l'an, généralement dans un endroit de la Suisse où son but est encore trop peu connu, où elle peut donc faire œuvre de propagande.

C'est ainsi que, cette année, l'Assemblée annuelle eut lieu à Locarno et fut suivie d'un cours tessinois d'orientation professionnelle en italien.

L'ordre du jour de l'Assemblée ne comportait aucune conférence spéciale, mais il était bien assez chargé, car il s'agissait entre autres d'élire à nouveau le Comité. A ce propos, les divers groupements qui composent l'Association firent de nombreuses propositions, et en fin de compte il fut décidé d'adjoindre à l'ancien Comité (réélu, sauf un membre) une Commission de sept membres, dont une conseillère d'orientation professionnelle, pour étudier en particulier une révision des statuts. Il est en effet indispensable, maintenant que l'Association ouvre de plus en plus largement ses portes, de préciser son champ d'action et, si l'on peut dire, de fixer exactement sa « neutralité ». Sa raison d'être, nous semble-t-il, est d'être au-dessus des partis et des intérêts que peuvent avoir à soutenir ses différents membres.

M. Ferdinand Buisson rappelait, à Bordeaux, que, en orientation professionnelle, il n'y a ni laïque ni ecclésiastique. Il ne doit pas non plus y avoir de patrons ou d'employés, de radicaux ou de socialistes, l'œuvre commune a besoin de la collaboration de tous, et il faut pour coordonner ces tendances, divergentes parfois, une organisation absolument impartiale. C'est ce que l'Association doit être.

L'endroit était d'ailleurs bien choisi pour inspirer un esprit de conciliation. On l'évoqua à plusieurs reprises, cet « esprit de Locarno », fait de concessions mutuelles, mais aussi de fidélité à un

pénétrer ces idées dans l'esprit de la masse et arriver ainsi à la suppression progressive du travail salarié des mères de famille. » (Cf. *Informations sociales*, vol. X, n° 6.)

En plus de leur rédaction bien aristocratique, ne peut-on pas reprocher à ces vœux la constante erreur de faire de la mère de famille un être à part, économiquement parlant, et d'édicter à son égard des mesures d'exception qui, si l'on n'y prend garde, se retourneront contre elle, et lui nuiront bien davantage que ne le croient les participants bien intentionnés, mais de vues limitées, du Congrès de Bordeaux.

Carrières féminines

Une école de « laborantines »

Dans un article intitulé *Les laboratoires scientifiques à l'Exposition du Travail féminin*, paru dans le *Mouvement Féministe* du 29 mai 1926, j'ai attiré l'attention sur une nouvelle orientation de l'activité féminine, qui ne me semble pas encore assez connue des intéressées.

En effet, les professions libérales dont la préparation est très longue et très coûteuse ne peuvent être choisies que par un nombre restreint de jeunes filles, le plus grand nombre d'entre elles étant en quête d'une profession plus abordable et surtout plus rapidement rémunératrice.

Or, il y a quelques années déjà, le professeur Weiss, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, dans un article paru dans la *Presse médicale*, vantait les services que peuvent rendre aux savants des aides de laboratoire instruits, bien au courant des techniques spéciales qu'exige leur métier. En effet, souvent, les chercheurs doivent consacrer le meilleur de leur temps à des besognes purement mécaniques et techniques, que des spécialistes préparés à cette besogne exécuteraient aussi bien si ce

n'est mieux qu'eux-mêmes. Le Professeur Weiss, estimant que les femmes sont toutes désignées pour ce travail, donnait à ces aides de laboratoire le nom de *laborantines*.

Le fait que ces travaux sont exécutés actuellement par un personnel dont les connaissances sont toutes empiriques n'exclut pas les avantages d'un enseignement méthodique. On peut trouver, il est vrai, parmi le personnel actuel des laboratoires, des aides très capables, formés d'une manière purement empirique, de même qu'il a toujours existé des infirmières de haute valeur qui n'avaient qu'une formation pratique; pourtant personne ne songe à nier la nécessité des écoles d'infirmières.

Nous croyons de même que les aides de laboratoires, pour donner toute leur mesure, ont besoin d'une formation méthodique que seule peut leur donner une école créée à cette fin. Cette école aurait l'avantage de permettre une formation plus rapide des futures aides de laboratoire; elle créerait, pour des personnes pourvues d'une instruction suffisante, un débouché nouveau, une occupation intéressante et suffisamment rémunérée. Elle donnerait aux chercheurs des aides instruits, capables d'exécuter le travail technique spécial, et leur rendrait de grands services en leur épargnant une perte de temps précieux.

idéal, et bien qu'à certains moments il n'y parut guère, car les discussions furent parfois vives, cependant nous croyons que ce ne fut pas en vain. Souhaitons à l'Association d'être toujours plus le terrain de rencontre où peuvent travailler tous ceux qui cherchent à aider la jeunesse à son entrée dans la vie professionnelle.

• D. B.

Les Femmes universitaires à Bâle

Cette année, c'est à Bâle que s'est réunie l'Assemblée annuelle de l'Association suisse des femmes universitaires. Mme Iselin-Vischer avait aimablement offert sa maison pour la réception du samedi soir 6 novembre. Aidée de ses deux filles, étudiantes et futures membres de l'Association, elle accueillit ses hôtes avec une parfaite bonne grâce. La très sympathique présidente de la Section bâloise, M^{lle} Ruth Speiser, dit quelques mots sur l'Association, ses buts, son idéal; puis M^{lle} Dora Schmidt fit une captivante causerie sur le *Parsifal* de Wolfram von Eschenbach; elle mit en relief la personnalité de Kundrie, cette femme d'un haut spiritualisme, aux grands dons intellectuels, qu'on appelait la « sorcière », c'est-à-dire la « prophétesse »; Kundrie est un symbole, dont Wagner a montré plus tard la haute portée philosophique. Mme Zollinger, de Zurich, donna un intéressant compte-rendu des débats du Congrès d'Amsterdam qui ont touché la réforme de l'enseignement et l'échange des maîtres secondaires, et présenta ensuite une statistique suggestive des professions intellectuelles exercées par des femmes en Hollande. M^{lle} Quinche, de Lausanne, agrémenta de son tour d'esprit plaisant le récit des conseils donnés par une Américaine, Mrs. Gilbreth, que le mariage et la venue de onze enfants n'ont pas empêchée d'exercer sa profession; puis entraîna ensuite l'imagination de ses auditrices vers la petite ville de Vollandam et ce que les Hollandais appellent les Iles Mortes, où les pêcheurs ont gardé tout le pittoresque de leurs vêtements et de leurs coutumes. Enfin, M^{me} Eder, de Zurich, intéressa beaucoup l'auditoire en lui décrivant l'Institut de phytopathologie de Baarn, où M^{me} Westerdyck, professeur de botanique à Utrecht, fait ses recherches sur les maladies des plantes.

L'Assemblée proprement dite eut lieu le dimanche matin, dans le salon du Lycéum. Le rapport du Comité signale que le nombre des membres s'élève actuellement à 328, répartis dans les Sections de Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Zurich. C'est Zurich qui a, de beaucoup, la section la plus nombreuse; on espère voir bientôt la fondation d'une section nouvelle à Glaris. Le Fonds international des bourses, auquel l'Association suisse a apporté la part que lui permettaient ses moyens, pourra offrir en 1928 une première bourse. Il s'est formé, au sein de notre Association, un groupement de théologiennes qui a déjà éveillé de l'intérêt à l'étran-

ger. Genève aura en 1929 le plaisir de recevoir l'Association internationale, dont M^{me} Schreiber, avocate en notre ville et présidente de l'Association suisse, vient d'être nommée vice-présidente.

L'un de nos membres, M^{lle} Bascho, de Zurich, a pu, par le moyen d'une bourse, faire une année d'études au *Teacher's College*, de l'Université de Columbia (Etats-Unis). Le récit vivant que M^{lle} Bascho fait de son séjour, ses expériences, ses impressions, toutes les choses intéressantes qu'elle a eu le privilège de voir, captivèrent vivement ses auditrices.

A une heure, les membres se dirigent, par l'Augustinergrasse, vers l'Hôtel des Trois-Rois. En passant, l'on admire la cathédrale, si particulière avec la teinte rouge de ses briques; l'Université, accrochée à la pente qui domine le Rhin; les villas demeures d'autrefois; et le Rhin, large et rapide. Le dîner fut excellent et plein d'entrain. On aurait aimé passer encore d'agréables instants en compagnie de ses collègues, dans la véranda qui domine le Rhin, ou aller jeter un coup d'œil aux Holbein et aux Böcklin du Musée... C'est en soupirant un peu que les déléguées repriront la séance. La collaboration de l'Association suisse à l'Exposition nationale du Travail féminin fut décidée à une forte majorité. La Section vaudoise invite l'Assemblée à se réunir à Lausanne l'an prochain à pareille époque.

L'heure vient vite, à laquelle il faut se séparer. C'est à regret que les déléguées quittent Bâle, où elles ont reçu un accueil si aimable et si cordial.

G. MONTET.

De-ci, De-là...

La « maréchale » à Genève.

Toute la semaine, annoncée par de grandes affiches illustrées, la maréchale Booth, la fille de la célèbre Catherine Booth et du fondateur de l'Armée du Salut, a fait courir les foules à la Salle de la Réformation. Cette tournée de conférences continuera dans d'autres villes suisses.

Bien que sortie de l'Armée du Salut, la maréchale emploie encore les méthodes de réclame un peu tapageuse, qui froissent souvent les meilleurs amis de l'œuvre sociale et spirituelle admirable de l'Armée du Salut. D'autre part, sans doute faut-il recourir aux moyens forts pour faire impression sur les masses... Au seul point de vue féministe qu'envisage ici notre journal, la maréchale constitue certainement une personnalité féminine de premier ordre, et c'est pourquoi nous tenions à signaler ici ses conférences à nos lecteurs.

Echos du 1^{er} Août.

Il est sans doute bien tard pour parler encore de notre fête nationale, dont le souvenir se confond avec celui — hélas! terriblement lointain — des belles journées de vacances. Toutefois, nous

PLAN D'ETUDE

Les *laborantines* seraient des aides de laboratoire, instruites de toutes les ressources techniques des recherches auxquelles elles seraient affectées, capables, par conséquent, d'exécuter avec assez de savoir, de conscience et d'initiative intelligente, tous les travaux manuels nécessaires aux chercheurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Serait admise à suivre les cours préparant aux diplômes de *laborantines* toute personne âgée de moins de 40 ans et de plus de 18 ans, qui justifierait de connaissances suffisantes.

Cette justification se ferait :

a) au moyen d'un certificat attestant que le candidat a suivi régulièrement les cours du Collège, de l'Ecole secondaire, ou de tout autre établissement similaire, jusqu'à la troisième année au moins, inclusivement.

b) par le moyen d'un examen, par lequel il justifierait de connaissances équivalentes à celles mentionnées sous chiffre a.)

BRANCHES D'ETUDES

I. a) Sérologie, examens du sang, examens qualitatifs et quantitatifs des urines et des liquides pathologiques.

b) Bactériologie, préparation des sérums et des vaccins, analyse des expectorations.

2. Technique des préparations microscopiques, microtomie, colorations.

3. Technique de radiologie et de radiothérapie.

Aux quatre branches mentionnées plus haut, plusieurs autres pourraient être ajoutées plus tard. Ainsi une place spéciale pourrait être réservée aux dessinatrices qui, mises au courant de quelques notions d'anatomie etc., pourraient trouver un champ d'activité très varié, très intéressant, et bien rétribué.

PROGRAMME DES COURS

Les cours devraient être à la fois théoriques et pratiques; l'enseignement pratique devrait cependant occuper la plus grande partie du temps d'études.

Enseignement théorique. Toutes les élèves devraient suivre, au commencement de leurs études, une série de conférences d'ordre général, principalement d'anatomie et de physiologie élémentaires, destinées à leur donner des bases indispensables à une juste compréhension des études à poursuivre, et qui leur permettraient de choisir judicieusement leur branches repectives. En outre il serait fait, au début de chaque année, quel-